

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
On te demande et on respecte ton consentement - (voir définition au recto).																							
On respecte tes décisions, tes désirs, tes choix et tes goûts.																							
On respecte tes relations familiales, amicales, professionnelles, ...																							
Vous avez une relation de confiance mutuelle.																							
On valorise ton épanouissement.																							
On te fait du chantage.																							
On te punit en t'ignorant.																							
On te rabaisse.																							
L'autre personne est jalouse et possessive en permanence.																							
On t'insulte en privé et/ou en public.																							
On contrôle ton apparence et tes activités (sorties, mails, réseaux sociaux, ...).																							
On t'oblige à envoyer des photos intimes.																							
On t'isole de ta famille et/ou de tes proches.																							
On te prive de tes documents administratifs (pièce identité, code d'accès Internet, ...)																							
On contrôle tes dépenses et ton accès à l'argent.																							
On utilise tes enfants, tes proches ou tes animaux pour te faire du mal.																							
On te rend responsable de ce qui ne l'est pas et te dit que c'est toi le problème.																							
L'autre personne pète les plombs lorsque quelque chose lui déplaît (crise, casse des objets, ...).																							
On te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe.																							
L'autre personne menace de se suicider à cause de toi.																							
On te touche les parties intimes sans ton consentement.																							
On t'oblige à regarder des films pornographiques.																							
On t'oblige à avoir des relations sexuelles.																							

## PROFITE

Ta relation est saine quand ...

## ATTENTION

Tu es en droit de dire stop quand ...

## DANGER

Tu es en droit d'être protégé.e et de demander de l'aide quand ...

# Suis-je concerné.e par les violences ?

# LE VIOLENTOMÈTRE

**Le consentement, c'est quoi ?** C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



POLICE  
SECOURS  
APPELEZ LE  
**17**

NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN  
APPELEZ LE  
**112**

ENFANT  
EN DANGER  
APPELEZ LE  
**119**

FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCES  
**3919\***  
\*Appel anonyme et gratuit

VICT'AID - AIDE AUX VICTIMES  
APPELEZ LE  
**05 56 01 28 69**

